

UT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE PAPEETE N° 209 octobre 2009

INSTITUT D'ÉMISSION

O'OUTRE-MER

l - Actualité nationale et internationale

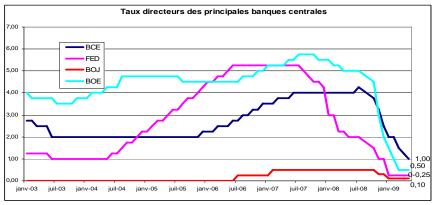
Rencontre du Président de la République avec les banquiers

<u>Taux</u> d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire Le Président de la République, M. Sarkozy, a réuni le 1er octobre 2009 les dirigeants des principales banques françaises en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'économie de l'industrie et de l'emploi, du Président de l'AMF, et du sous gouverneur de la Banque de France pour présenter les résultats du sommet du G20 de Pittsburgh et les décisions qu'il a prises pour les mettre en œuvre. Le Président de la République a annoncé que les banques appliqueront les règles décidées à Pittsburgh sur les rémunérations dans le secteur financier, décisions qui reprennent dans leurs principes les règles applicables aux banques françaises décidées lors de la réunion du 25 août 2009. Il a annoncé la publication d'un arrêté qui précisera le pouvoir de contrôle et de sanction dévolu à la Commission bancaire en la matière ainsi que la présentation par la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi d'un projet de loi de régulation bancaire et financière destiné à mettre en œuvre les mesures de renforcement de la régulation du secteur financier décidées dans le cadre du sommet du G20.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 8 octobre 2009 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe que les données récentes confirment la poursuite du redressement de l'économie de la zone euro.

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu le 23 septembre 2009 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Selon la dernière estimation du département du Commerce, le PIB des Etats-Unis a reculé de 0,7 % au deuxième trimestre 2009 en rythme annuel contre - 6,4 % au premier trimestre. En août 2009, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de 1,3 % par rapport à juillet. Les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en août par rapport à juillet et sont en hausse de 1,4 % sur un an. La production industrielle a cru de 0,8 % par rapport à juillet. Les Etats-Unis ont perdu 263 000 emplois au mois de septembre contre 201 000 au mois d'août. Le taux de chômage est estimé à 9,8 % contre 9,7 % au mois d'août.



Chômage

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

... et du taux de chômage dans la zone euro

Inflation

Recul de l'inflation en France et dans la zone euro

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire.

Ralentissement des exportations chinoises

Projet de loi de finances pour 2010

Crédits de la mission outre-mer

Etats généraux de l'outre-mer

Restitution nationale

Publications

Nomination

En France métropolitaine, fin août 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 2 553 300, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 0,7 % (+ 18 100 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 25,8 % (+ 34,5 % pour les hommes et + 17,3 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 33,6 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 9,6 % en août 2009 contre 9,5 % en juillet. Il était de 7,6 % en août 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union s'est élevé à 9,1 % en août 2009. Il était de 7,0 % en août 2008.

En août 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,5 % sur un mois ; sur un an, il recule de 0,2 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 2,3 %.

Selon une estimation d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait a - 0.3 % en septembre 2009. En août, le taux était de - 0.2 %.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 17 septembre 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En août 2009, la production industrielle a varié de + 1,8 % par rapport à juillet. L'indice trimestriel Tankan des grandes entreprises manufacturières du Japon augmente de 15 points par rapport à juin à - 33. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont chuté de 2,4 % sur un an en août. Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 2,6 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,5 % en août contre 5,7 % en juillet. En août 2009, avec un fort recul des exportations et des importations, respectivement de 36 % et de 41,3 % sur un an, l'excédent commercial s'élève à 1,4 milliard d'euros.

En août 2009, la production industrielle de la Chine a augmenté de 12,3 % par rapport à août 2008. L'indice chinois des prix à la consommation a baissé de 1,2 % en août sur un an. Les exportations chinoises ont chuté de 23,4 % par rapport à août 2008.

Les crédits de la mission outre-mer augmentent de 6,3 % en 2010 mais ils ne représentent qu'une part de l'action de l'Etat envers les collectivités d'outre-mer. Ils s'élèvent à 2,9 milliards d'euros en autorisations d'engagement et à 1,99 milliard d'euros en crédit de paiement contre 1,871 milliard en 2009. Le projet de loi de finances comprend trois axes : la mise en œuvre des orientations de la loi pour le développement économique des outre-mer (LODEOM), l'emploi et la formation professionnelle et enfin la poursuite de l'amélioration des conditions de vie outre-mer.

La journée de restitution nationale des travaux menés dans les DOM, les COM et en métropole à l'occasion des Etats généraux de l'outre-mer, décrétés par le Président de la République lors de la crise sociale aux Antilles, s'est déroulée à Paris le 1^{er} octobre 2009, en présence du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et de la secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer.

Les dossiers sont disponibles en téléchargement aux adresses suivantes :

http://www.outre-mer.gouv.fr/?-sujets-d-actualite-.html http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr

Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social: le rapport de Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, dans le cadre de la commission mandatée par le Président de la République au début de 2008, est disponible en téléchargement à l'adresse suivante: http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/0914000427/index.html

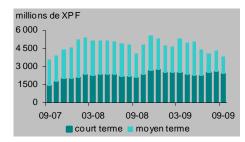
M. Gérard Rameix, ancien secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers, a été nommé, par décret du Président de la République, Médiateur du Crédit, en remplacement de M. René Ricol, à compter de fin septembre 2009.

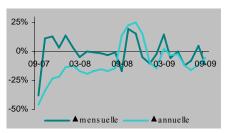
2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Forte baisse du refinancement à court terme sur un an.

en millions de F CFP	sept-08	août-09	sept-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme Utilisations à moyen terme	2 097 1 945	1 718 2 591	1 418 2 409	-17,4% -7,0%	-32,4% 23,9%
Refinancement total	4 043	4 309	3 828	-11,2%	-5,3%





Cotation

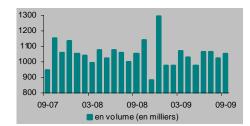
Augmentation du nombre d'entreprises éligibles au refinancement.

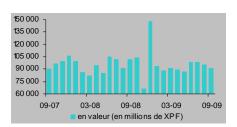
Compensation

Augmentation des opérations en volume et baisse en valeur sur le mois.

en nombre	sept-08	août-09	sept-09
Entreprises cotées :	4 520	4 758	4 792
dont éligibles au refinancement	1 124	1 707	1 744
en %	24,9%	35,9%	36,4%

	août-09	sept-09	▲ /mois	cumul 09	▲ cumul/an
Nombre	1 022 501	1 050 544	2,7%	9 225 181	-1,7%
Montant (millions de F CFP)	<i>95 774</i>	91 205	-4,8%	833 774	-1,6%

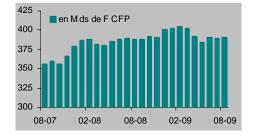




Masse monétaire

Faible croissance de M3 sur l'année, poursuite de la hausse des comptes sur livrets et du repli des dépôts à terme.

en millions de F CFP	août-08	juil-09	août-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 464	14 164	13 811	-2,5%	2,6%
Dépôts à vue	136 149	145 838	145 771	0,0%	7,1%
Comptes sur livrets	61 347	101 457	103 733	2,2%	69,1%
Comptes d'épargne logement	205	211	210	-0,3%	2,6%
Dépôts à terme	163 686	116 142	115 393	-0,6%	-29,5%
Autres	12 561	10 654	10 717	0,6%	-14,7%
Total M3	387 412	388 466	389 635	0,3%	0,6%

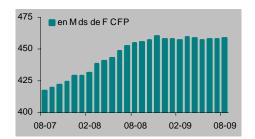


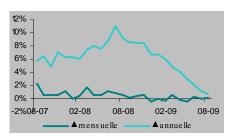


Concours de caractère

Nouvelle hausse des créances douteuses brutes et crédits à l'habitat toujours soutenus.

en millions de F CFP	août-08	juil-09	août-09	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	138 672	134 583	134 087	-0,4%	-3,3%
Crédits d'équipement	61 567	61 875	62 477	1,0%	1,5%
Crédits à l'habitat	143 632	152 139	153 717	1,0%	7,0%
Autres crédits	83 605	75 667	74 042	-2,1%	-11,4%
Créances dout. brutes	27 554	33 286	34 012	2,2%	23,4%
Total CCB	455 030	457 550	458 335	0,2%	0,7%

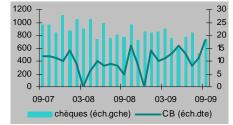


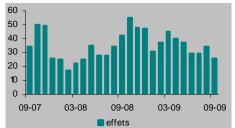


Incidents de paiement

Forte hausse des incidents sur chèques sur le mois.

en nombre	août-09	sept-09	cumul 2009	▲ /mois	▲ cumul/an
Incidents de paiements :	564	780	7 232	38,3%	-12,7%
- sur chèques - sur effets - retraits de cartes bancaires	519 34 11	736 26 18	6 810 308 114	41,8% -23,5% 63,6%	-14,4% 20,3% 65,2%





en nombre	sept-08	août-09	sept-09	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	4 127	3 950	3 929	-0,5%	-4,8%
- dont personnes physiques	3 704	3 509	3 489	-0,6%	-5,8%
- dont personnes morales	423	441	440	-0,2%	4,0%

Interdits bancaires

Baisse du nombre d'interdits bancaires pour les personnes physiques sur l'année, hausse pour les personnes morales.

3 – Brèves économiques locales

Budget

Adoption du 3^{ème} collectif budgétaire

Confronté à une baisse des recettes fiscales (estimée à 13,8 milliards de F CFP sur l'année en cours) liée au ralentissement de l'activité économique de la Polynésie, le gouvernement a présenté un troisième collectif budgétaire, adopté le 23 septembre par l'Assemblée de Polynésie. Une enveloppe de 15 milliards de F CFP est prévue à cet effet, abondée par un recours à l'emprunt (6,1 milliards de F CFP), une réaffectation partielle de crédits d'investissements non dépensés en 2008 (5,9 milliards de F CFP) ainsi que des économies de fonctionnement (2,2 milliards de F CFP).

Parallèlement, le ministre de l'Économie et des Finances et les représentants de la Banque de Tahiti et d'Océor ont signé le 18 septembre un accord de prêt d'un montant proche de 3 milliards de F CFP. Cet accord, pour lequel la Banque de Tahiti et Océor se sont engagés à hauteur respectivement de 2 milliards et 1 milliard de F CFP, doit permettre le financement partiel des opérations d'investissement du budget 2010 du Pays, et notamment celles liées au plan de relance.

Cet emprunt s'étale sur une durée de 15 ans, et prévoit un différé d'amortissement de deux ans, période durant laquelle la Polynésie française n'aura aucun remboursement en capital à assurer.

Après la troisième modification budgétaire, l'encours total des prêts du Pays s'élève à 34 milliards de F CFP.

La troisième réunion du comité de pilotage de la perliculture s'est tenue le 8 octobre en présence des professionnels du secteur et du Ministre des ressources de la mer. Cette rencontre a permis de faire le point sur la mise en place des mesures de relance du secteur.

Ainsi, une « Maison de la Perle » pourrait être mise en place, offrant un espace de centralisation de la production permettant une classification et une labellisation des lots de perles présentés. En outre, le gouvernement souhaite réactiver le droit spécifique sur les perles exportées (DSPE) sur une base réduite, soit 50 F CFP la perle exportée. Enfin,

Perliculture _____

3^{ème} réunion du comité de pilotage de la perliculture

Tourisme

Troisième édition du Salon du tourisme intérieur

Etats Généraux de l'outremer

Restitution nationale des travaux

Lutte anti-blanchiment

Mission en Polynésie du conseiller du gouverneur de la Banque de France.

afin de favoriser la reprise du secteur, les pouvoirs publics envisagent l'instauration d'un moratoire bancaire qui offrirait un répit d'une année aux perliculteurs, les intérêts étant gelés sur cette période.

La troisième édition du salon du tourisme intérieur s'est déroulée du 25 au 27 septembre à Papeete. Face à la baisse du nombre de touristes étrangers, cette manifestation avait pour objectif de dynamiser la demande intérieure qui constitue le quatrième marché émetteur de l'industrie touristique locale. Cet événement a remporté un franc succès auprès des visiteurs, ces derniers se montrant sensibles aux réductions tarifaires consenties (jusqu'à 50 % pour certains hôtels ou billets d'avion). Ainsi, en trois jours, le salon du tourisme intérieur a généré 255 millions de F CFP de chiffre d'affaires, dont 165 millions pour Air Tahiti (+ 10 % par rapport à la précédente édition) et 90 millions pour les hôteliers et pensions de famille, soit 5.348 nuitées vendues.

Les acteurs du tourisme misent également sur les répercussions découlant de la participation d'Air Tahiti Nui et de la délégation du GIE Tahiti Tourisme au salon IFTM (International French Tourism Market, ex Top Resa). Cette manifestation a notamment été l'occasion de présenter de nouvelles formules en vue de renforcer la présence d'ATN sur le marché européen (billets combinés à partir de plusieurs villes, billetterie électronique conjointe avec la SNCF...).

Au terme d'une vaste concertation ayant réuni divers membres de la société civile, la Polynésie française a rendu les conclusions des travaux menés dans le cadre des Etats Généraux de l'outre-mer. Les débats ont été animés autour de sept ateliers de réflexion et ont abouti à de nombreuses propositions :

- la Polynésie française face à la crise: rééquilibrer la fiscalité au profit de la fiscalité directe, soutenir les secteurs stratégiques plutôt que d'ériger des barrières douanières, établir un vrai droit à la concurrence;
- grands projets structurants et développement durable: résorber l'habitat insalubre, veiller au respect du code de l'environnement afin de se conformer à l'image idyllique de la destination polynésienne aux yeux des touristes, dégager des orientations de politique générale claires;
- renforcement des productions locales et développement économique endogène: refonder le modèle de développement économique en prenant en compte les facteurs sociaux, culturels et environnementaux, valoriser les ressources propres de la Polynésie française (agriculture, pêche) en privilégiant la notion de filière (de la production à la distribution), développer les énergies alternatives aux hydrocarbures;
- partenariat rénové entre l'Etat, la Polynésie et les communes : créer un espace de dialogue entre les partenaires ;
- promotion de la culture, développement artistique et culturel: renouer des relations avec le secteur culturel national, investir dans la culture patrimoniale et créatrice en vue de favoriser la cohésion sociale, préparer l'arrivée du câble Internet sous-marin et optimiser cette avancée technologique au profit du développement culturel.
- gérer l'après-nucléaire : création d'un centre de la mémoire, demande de davantage de transparence.

La restitution des propositions a été faite devant la société civile à Papeete le 25 septembre et à Paris le 1^{er} octobre dans le cadre des Etats Généraux de l'outre-mer.

Jean-Pierre MICHAU, conseiller du gouverneur de la Banque de France, était en déplacement en Polynésie française du 22 au 24 septembre dans le cadre d'une mission relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

A l'occasion de sa visite, M. MICHAU a participé à une réunion avec les établissements de crédit, l'OPT et le Trésor Public afin d'évoquer le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux en vigueur et en particulier les obligations déclaratives ainsi que le devoir de vigilance de la part de ces établissements.

M. MICHAU a également rencontré diverses personnalités de l'Etat (Haut-commissaire, vice-procureur de la République, Président de la Chambre Territoriale des Comptes...) et du Pays (Ministre de l'Economie et des Finances) qui ont été sensibilisées à cette lutte contre le crime financier.

Par ailleurs, un projet de convention dénommé « assistance administrative mutuelle »

est actuellement en discussion entre l'Etat et le Pays. Il s'agit en effet de mettre en place des moyens propres à assurer la plus grande transparence par des échanges d'informations utiles à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

4 – Brèves économiques régionales

Nouvelle-Zélande

Faible croissance économique en juin 2009.

en juin une faible croissance de son activité économique, à 0,1 %. L'activité dans le secteur primaire a progressé de 1,5 %, principalement tirée par l'activité forestière (+ 8 %). La production de biens (- 0,5 %) s'est contractée au second trimestre de l'année, au même titre que la construction (- 1,3 %).

Après cinq trimestres consécutifs de baisse de son PIB, la Nouvelle-Zélande a enregistré

L'activité dans le secteur des services a stagné au cours du trimestre. Si les secteurs des communications (+ 1,7 %) et des services aux entreprises (+ 1,5 %) ont enregistré une croissance de leur activité, la tendance a été moins favorable dans le commerce de gros (- 2,1 %) et les transports (- 3,3 %).

Les exportations ont augmenté de 4,7 % en volume au second trimestre 2009, soutenues par la vente de produits laitiers et de bois. Pour leur part, les importations ont diminué de 3,8 % durant la même période, les baisses les plus importantes étant observées pour les biens intermédiaires ainsi que pour les biens d'équipement.

Lors de sa dernière réunion du 6 octobre, la Banque de Réserve australienne (RBA) a décidé de relever le taux directeur de 25 points de base, à 3,25 %. Le Gouverneur de la RBA a observé des signes tangibles de reprise de la croissance qui devrait se poursuivre en 2010. Les perspectives pour leurs partenaires commerciaux d'Asie semblent être favorables, notamment pour la Chine dont la forte croissance devrait avoir un impact positif sur les autres économies de la région.

Grâce à la mobilisation d'instruments relevant des politiques fiscales et monétaires, l'Australie aurait mieux résisté à la crise mondiale que la plupart de ses partenaires économiques. La confiance des ménages semble être rétablie, en témoigne la forte croissance des crédits à l'habitat sur l'année (+ 7,4 % en août). En revanche, les crédits aux entreprises se sont inscrits en baisse (- 2,2 %) dans un contexte de resserrement des conditions de prêt. Toutefois, l'accès aux marchés de capitaux semble s'améliorer, encouragé par une conjoncture économique favorable et une volonté accrue de la part des investisseurs à accepter le risque.

<u>Australie</u>

Relèvement du taux directeur de la Banque de Réserve australienne.

Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	△/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - septembre 2009 (base 100 décembre 2007)	102,0	-0,1%	-1,1%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - août 2009 (base 100 janvier 2000)	121,7	-0,1%	-7,1%
Index BTP 01 - août 2009 (base 1 août 2001)	1,240	-0,3%	6,0%
Indice PSD - août 2009 (base 1 août 2001)	1,042	0,0%	-2,6%
			(source: ISPF)

			(Source: 13PF)
COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	août-09	Cumul 2009	△ cum/an. préc.
Importations dont:	12 550	97 748	-14,8%
- produits agroalimentaires	2 702	21 063	-0,3%
- biens d'équipement	2 373	19 472	-13,5%
Exportations dont :	1 260	6 655	-24,3%
- perles brutes	409	3 694	0,7%
- poissons	20	245	41,5%
			(source: ISPF)

TOURISME	juin-09 juillet-09	Cumul 2009	△ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit)	43 553 58 929	299 595	-16,7%
Nombre de touristes	13 824 16 853	87 929	-22,7%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale	47,4% 53,8%		
			(courses TCDE CEAC)

(sources: ISPF, SEAC)

5 – Les taux

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

100 JPY/XPF

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE taux date d'effet taux de la facilité de dépôt taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement 1,00% 13/05/2009 taux de la facilité de prêt marginal 1,75% 13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER						
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables			
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	aux crédits pour accès au réescompte			
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%			
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux SGFGAS à partir du 01/11/2009			
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%				
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%				

TAUX D'INTÉRÉT EN FRANCE ET DANS LE MONDE									
taux d'intérêt en fin de mois	i								
	30/09/2009	31/08/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	taux de base bancaire	taux	date d'effet	
EONIA	0,5330%	0,3390%	+ 0,194 pt	2,3520%	- 1,819 pt	banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001	
EURIBOR 1 mois	0,4380%	0,4830%	- 0,045 pt	2,6030%	- 2,165 pt	banques locales	7,10%	01/07/2009	
EURIBOR 3 mois	0,7530%	0,8210%	- 0,068 pt	2,8920%	- 2,139 pt	taux d'intérêt légal	taux	JORF	
EURIBOR 6 mois	1,0160%	1,0820%	- 0,066 pt	2,9710%	- 1,955 pt	année 2009	3,79%	11/02/2009	
EURIBOR 12 mois	1,2360%	1,3040%	- 0,068 pt	3,0490%	- 1,813 pt	année 2008	3,99%	23/02/2008	

	30/09/2009	31/08/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	
TEMPE	0,3584%	0,3458%	+ 0,013 pt	2,4511%	- 2,093 pt	H
EURIBOR 1 mois	0,4550%	0,5090%	- 0,054 pt	2,9590%	- 2,504 pt	II
EURIBOR 3 mois	0,7710%	0,8610%	- 0,090 pt	3,2570%	- 2,486 pt	ľ
EURIBOR 6 mois	1,0420%	1,1160%	- 0,074 pt	3,3300%	- 2,288 pt	Ш
EURIBOR 12 mois	1,2610%	1,3350%	- 0,074 pt	3,4180%	- 2,157 pt	Ш
TMO	3,8500%	3,8000%	+ 0,050 pt	3,7300%	+ 0,120 pt	Ш
TME	3,6500%	3,6000%	+ 0,050 pt	3,5300%	+ 0,120 pt	Iľ
TRBOSP	3.8200%	3.7300%	+ 0.090 pt	3.6400%	+ 0.180 pt	П

B Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average

TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate

TMO: taux moyen des obligations publiques

(source: CDC)

TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme

(source: CDC)

TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé

(demier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies USD JPY GBP devise date 31/08/2009 31/12/2008 31/12/2008 30/09/2009 30/09/2009 31/08/2009 31/12/2008 30/09/2009 31/08/2009 taux JJ 0,255% 0,200% 1,000% 0,235% 0,195% 0,425% 0,540% 0,400% 1,350% 0,790% 0,410% 2,900% 0,420% 0,345% 0,950% 0,640% 0,725% 2,850% 3 mois 10 ans emprunts phares 1,180% 3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2009)							
Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure				
Prêts immobiliers	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament						
Prêts à taux fixe		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,83%				
Prêts à taux variable		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,92%				
Prêts relais	6,59%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,16%				
Crédits de trésorerie	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans 6,20%						
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,40%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale					
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,20%						
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	9,20%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,16%				
TAUX DE CHANGE							

Parité XPF/ EUR: 1000 XPF = 8,38 EUR

58,8218

1 HKD/XPF

100 VUV/XPF

1 GBP/XPF

1 FJD/XPF

131,2347

41.9643

1 NZD/XPF

1 SGD/XPF

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM – Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 – 98 713 Papeete RP Dépôt légal : 13 octobre 2009 - Achevé d'imprimer 13 octobre 2009 – N° ISSN 1240-3830

81,4941

71 9039

1 USD/XPF

1 AUD/XPF

91.0443

